

**CONVOCAATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Chère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 9 janvier 2025 à 20h30

**Mairie
Salle du conseil municipal
23 rue de Nantes
53230 Cossé-le-Vivien**

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

ORDRE DU JOUR

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Installation classée pour la protection de l'environnement – EARL Mauperthuis
- Création de l'EHPAD public intercommunal « Les résidences du Pays de Craon » par fusion des EHPAD « La Closeraie », « Victoire Brielle », « Ambroise Paré » et « Letort-la-Chevronnais » : délibération modificative.

Finances et administration générale

- Remboursement de frais de transport dans le cadre de l'inauguration de la piste d'athlétisme Marie-José Pérec
- Gratification d'une stagiaire
- Subvention à l'USMC dans le cadre du projet « Unis pour Mayotte »
- Évolution des critères d'évaluation dans le cadre des entretiens professionnels

Urbanisme et bâtiments

- Convention de servitudes pour des travaux réalisés par ENEDIS dans la rue Ambroise Paré

Affaires diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Chère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line, representing the name Christophe Langouët.